

BOUVIER Chloë  
RENOUL Hermine

# Le Théâtre Montansier de Versailles

## Audit de l'établissement



Source : [www.abcsalles.com](http://www.abcsalles.com)

Le théâtre Montansier de Versailles, est une institution culturelle du XVIIIe siècle. Aujourd'hui très actif sur le territoire versaillais, le théâtre propose une programmation variée, active et de qualité. Cependant, peu d'actions sont mises en œuvre envers les publics éloignés ou empêchés. L'architecture du théâtre et le manque d'action envers ces publics spécifiques n'encouragent pas une parfaite démocratisation culturelle. L'accès à la culture pour tous, peu importe les origines ou handicaps n'est pas toujours respecté au sein de cet établissement. Afin d'avoir davantage de renseignement quant aux actions mises en place par l'institution, nous avons contacté Marie Nicolardot (annexe 1), chargée de l'accueil des publics et de l'action culturelle au théâtre Montansier. Ainsi, cet audit dressera, dans un premier temps, un panorama du lieu afin de comprendre son architecture, son fonctionnement et les actions mises en place. Puis nous analyserons dans une seconde partie les manques et les améliorations qui ont pu être constatés à différents niveaux.

# I. Historique et présentation du lieu

---

## *Etat des lieux selon deux types de publics spécifiques : éloignés et empêchés.*

Il est indispensable définir les deux types de publics concernés par l'analyse. Tout d'abord, on considère que toute personne qui ne peut avoir accès à la culture, du fait de son éloignement géographique, culturel ou social est un public éloigné. Cette catégorie englobe aussi bien les personnes habitant loin des grandes villes ou vivant avec une certaine pauvreté, que les analphabètes, les illettrés, ou les personnes souffrant d'illectronisme.

Ensuite, la catégorie des publics empêchés concerne aussi une large part de la population actuelle. Il s'agit d'abord des individus hospitalisés, à plus ou moins long séjour. Leur rapport avec la vie culturelle peut s'approcher de celui des publics incarcérés. En effet, puisqu'ils sont assujettis à résidence, il leur est très difficile – voire impossible – d'avoir accès à la culture et s'en trouvent exclus. Enfin, on compte parmi le

public empêché les personnes en situation de handicap. Qu'il soit sensoriel, physique et moteur, psychique ou mental, le handicap tient ces publics à distance de la culture à cause de leur différence.

### *Présentation du site*

Le Théâtre Montansier de Versailles est un bâtiment historique datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Louis XIV le commande à l'architecte Jean-François Heurtier, et l'inaugure le 18 novembre 1777 avec Marie-Antoinette.

L'architecture est intéressante. On parle d'un théâtre à l'italienne dû à sa salle de spectacle construite en forme de U ou de fer à cheval, sur plusieurs étages de balcons. De couleurs bleu et très richement orné (cariatides, plafond peint de Charles Séchan, lustre), c'est un espace très esthétique, relevant du goût de l'époque. La salle peut contenir 450 personnes dans de bonnes conditions, mais elle est conçue pour aller jusqu'à 600 spectateurs. De plus, ce genre de théâtre est très souvent pourvu d'une salle attenante, appelée communément « foyer » ou « large vestibule », permettant de recevoir les spectateurs. Ici, le premier étage possède un foyer de ce type, accessible à environ 200 personnes.



Salle de spectacle, vue de la scène. Source : [www.sortir-yvelines.fr](http://www.sortir-yvelines.fr)



Le Foyer. Source : [www.abcsalles.com](http://www.abcsalles.com)

### *La circulation au sein de l'établissement*

Le théâtre s'étage sur plusieurs niveaux. Outre le rez-de-chaussée (accessible depuis les trois marches du perron), un premier niveau avec le parterre et complété par trois balcons successifs. Pour entrer dans la salle au niveau du parterre, il faut monter six marches de hauteur égales, mais glissantes car elles sont en marbre. La présence de mains courantes est rassurante. Pour monter aux étages supérieurs, la direction privilégie la montée par un escalier en bois en vis, moins large certes, mais moins glissant. Les marches d'époque sont usées. Entre les étages un petit palier permet de souffler, mais il n'est pas suffisant pour se croiser.

A l'intérieur du théâtre, il existe un ascenseur. Cependant, il est nécessaire d'en faire la demande pour l'utiliser, avec un ouvreur. Celui-ci n'est pas très facile d'accès. De plus, si le premier balcon est accessible, il semblerait que les étages supérieurs ne le soient pas. Pour accéder au parterre, il est nécessaire à la personne en situation de handicap d'être portée, ou de monter les six marches depuis le vestibule.

Enfin, il n'y a pas de bancs extérieurs pour se reposer. Néanmoins, des bancs sont disponibles à l'intérieur du bâtiment, et ce de chaque côté du hall. Ceux-ci sont suffisamment larges et longs pour permettre à un nombre suffisant de personnes de s'y installer.

### *Accessibilité des services*

Il existe un guichet pour l'achat des billets et la prise d'information. Celui-ci se trouve dans le vestibule, à hauteur du buste. Clairement signalé, il bénéficie d'une large aire de circulation, de bancs attenants pour patienter s'il y a du monde. Les réservations téléphoniques et en ligne sont également possibles.

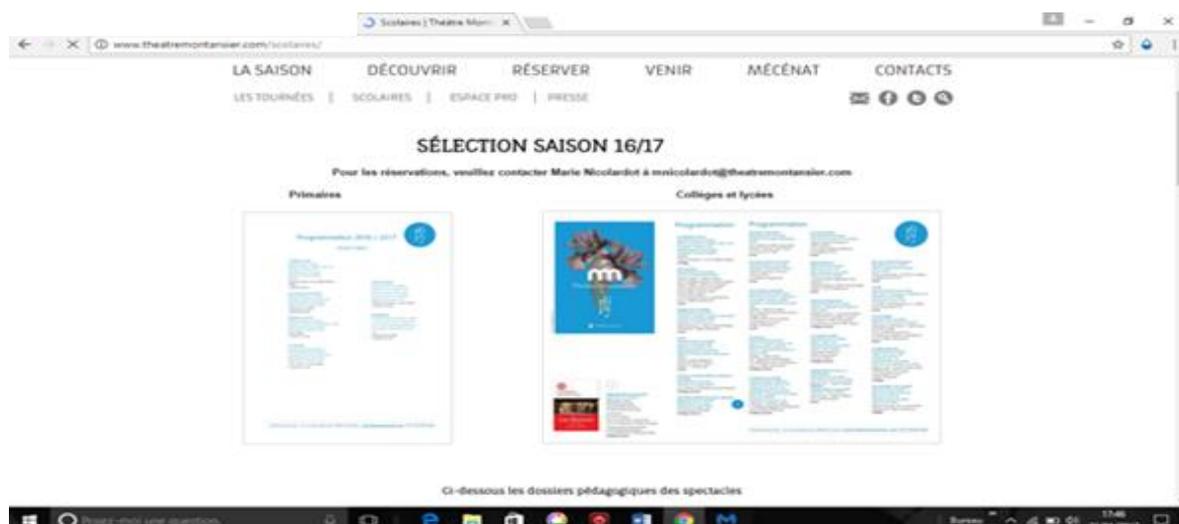
Le Foyer, lieu de convivialité où l'on peut trouver de quoi manger avant le spectacle et pendant l'entracte, est situé au premier étage, dans une vaste salle de réception. L'aire de circulation est très large, des bancs sont disposés tout autour de la salle, ainsi que quelques petites tables rondes permettant de poser son repas ou ses affaires. Le bar est cependant assez haut et complique donc l'accès ainsi que l'aisance des personnes en fauteuil roulant. Des affichettes posées sur le bar rappellent les tarifs, or la taille de l'écriture est petite pour les personnes malvoyantes.

Il existe des sanitaires à l'étage du parterre et du premier balcon. Ceux-ci sont aménagés par sexe, chacun d'un côté de la scène. Au niveau du parterre, les sanitaires pour les personnes en situation de handicap sont présents et bien signalés. Ces derniers se composent de deux salles, l'une permettant à l'accompagnateur d'attendre ou de pratiquer des gestes d'assistance. Au premier étage, les toilettes ne sont pas spécifiques aux personnes en situation de handicap. Il n'y a pas de signalisation en amont, et la présence des ouvreurs est nécessaire pour connaître leur localisation. De plus, celles-ci sont relativement étroites.

La salle de spectacle est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour les handicaps moteurs, on mentionne que les sièges de l'orchestre sont mobiles, et qu'il est courant que l'on en retire deux ou trois, pour laisser la place au fauteuil roulant de s'y installer. Cet aménagement nécessite donc un transfert, une aide.

### *Communication et information*

L'offre culturelle du Théâtre Montansier de Versailles est largement diffusée. On la trouve dans les rues, sur les panneaux de publicités et les kiosques. De même, on retrouve les informations dans le livret "Sortir à Versailles" distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. L'offre est donc accessible à tous les publics. Lorsqu'il s'agit de publics spécifiques, par exemple scolaires, les informations sont, très facilement trouvables sur le site internet du Théâtre.



Capture d'écran du site du théâtre.

## *Les actions menées en faveur des publics spécifiques*

Le théâtre Montansier est un établissement prévu pour accueillir les fauteuils roulants. Contenant un ascenseur et des toilettes handicapées, le théâtre prévoit deux places dans le parterre pour y accueillir les personnes à mobilité réduite.

Au niveau des actions menées pour les personnes en situation de handicap, on peut citer le Festival d'Orphée : Art & Handicap<sup>1</sup> organisé par le théâtre. Le sigle ORPHEE signifie Œuvres et Réalisations des Personnes Handicapées d'Expression Européenne. Il a pour objectif de permettre à des artistes ou amateurs en situation de handicap de se produire sur scène. Leur pratique artistique est ainsi valorisée par des scènes à vocation départementales. Mais ce festival souhaite élargir son territoire d'action sur toute l'Ile-de-France, et il s'ouvre à des compagnies de théâtre internationales. Cette initiative permet alors à ces personnes d'exprimer leur art au même titre que tout autre artiste. *“Parce qu'en éclairant ces démarches, nous aspirons à changer le regard sur le handicap, souhaitant faire prendre conscience au grand public que le handicap ne se signe pas seulement par des déficiences mais qu'il peut aussi comporter des aptitudes insoupçonnées, au-delà des seules compétences mathématiques des autistes, si souvent montées en épingle.”*<sup>2</sup>

Cette année, le spectacle *Ensemble*, met en scène une mère dont le fils handicapé mental a progressivement empiété sur sa vie, et pose la question des centres spécialisés. D'après Marie Nicolardot, chargée des publics et de l'action culturelle du théâtre, *« le festival Orphée a eu une bonne visibilité et a permis la rencontre d'un public et de propositions originales »*<sup>3</sup>. Or, selon elle cette initiative pose des limites puisque *« ce projet consiste dans le fait qu'il propose en quelque sorte du théâtre par des personnes handicapées pour des personnes handicapées, c'est du moins ce que nous constatons dans l'évolution du public. Ce n'est pas ma conception de l'art, qui est pour moi un langage universel. Nous pouvons parler du handicap dans des pièces qui rassemblent plus comme nous le faisons par ailleurs par le biais de pièces au cours de notre saison (par exemple cette année, la pièce Ensemble) »*<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> [https://www.orpheefestival.com/association\\_orphee.htm](https://www.orpheefestival.com/association_orphee.htm)

<sup>2</sup> <http://orpheevivalavida.artsenfolies.org/>

<sup>3</sup> Voir annexe 1

<sup>4</sup> *Ibid.*

Ensuite, il semble y avoir une certaine attention portée aux scolaires et jeune public. On peut retrouver sur le site Web<sup>5</sup> la programmation de spectacles qui leur sont réservés. Ceux-ci se concluent parfois de rencontre/débat avec les artistes. Enfin, un dossier pédagogique leur est consacré et est mis en ligne et téléchargeable facilement<sup>6</sup>.

Nous avons posé la question à la responsable de l'accueil des publics, Mme Nicolardot, et il nous apparaît qu'un effort soit clairement établi pour permettre une rencontre avec les publics éloignés géographiquement, culturellement ou socialement. En effet, selon elle, la communication externe du théâtre « *peut s'orienter sur un spectacle plutôt qu'un autre pour aller à la rencontre d'un public peu habitué. Nous essayons de mener des actions en partenariat avec la ville pour établir un contact personnel, par le biais des maisons de quartier par exemple et ainsi casser des aprioris possibles* »<sup>7</sup>. Ainsi le théâtre semble mener une certaine politique d'action envers ces publics éloignés. De plus, l'établissement offre une riche programmation envers le jeune public. Mme Nicolardot nous explique alors que « *le théâtre doit proposer des spectacles à toutes les tranches d'âge, c'est une exigence très importante que nous avons pour être en mesure d'apporter à chaque public ce qu'il est en droit d'attendre.[...]Nous sommes en lien étroit avec les établissements scolaires du territoire, non seulement Versailles mais l'ensemble des Yvelines, voire au-delà. Nous travaillons aussi avec les maisons de quartier et autres associations* »<sup>8</sup>. Ainsi, cette institution culturelle mène une politique active envers les jeunes publics, issus de tous milieux. En ne se focalisant pas seulement sur le territoire Versailles, ce théâtre permet à un plus large public de se sentir intégré dans sa vie culturelle.

En ce qui concerne les publics incarcérés, aucune action n'est actuellement existante. Or, le théâtre serait en train de mettre en place des projets envers ces publics, projets qui ne seraient « *pas encore concrétisés* »<sup>9</sup> selon Mme Nicolardot. Cette dernière indique que le théâtre prend en compte les personnes hospitalisées en se concentrant sur « *les jeunes en établissement spécialisés avec qui nous travaillons autour des pièces qu'ils viennent voir au théâtre* »<sup>10</sup>. Cet aspect mériterait d'être étudié. Quelles sont les

---

<sup>5</sup> <http://www.theatremontansier.com/evenements/categorie/scolaires/>

<sup>6</sup> <http://www.theatremontansier.com/wp-content/uploads/2016/08/DP-Le-medecin-volant.pdf>

<sup>7</sup> Voir annexe 1

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

actions hors les murs du théâtre ? De plus, l'établissement culturel propose « *des visites [...] en fonction des contraintes physiques de chacun* »<sup>11</sup>.

## II. Analyse du lieu

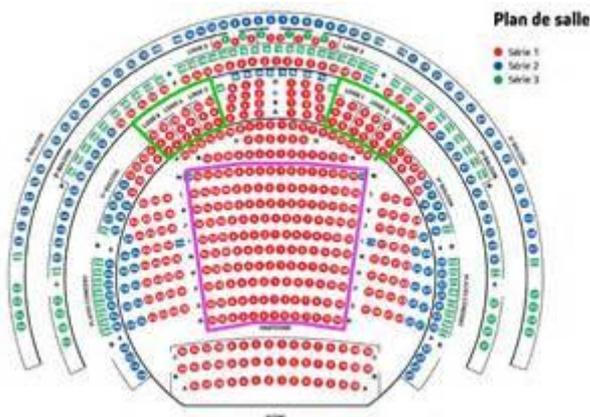
*Entre discours et réalité du site internet*

### Accueil handicapés



Le théâtre est équipé pour accueillir les personnes en situation de handicap. Pour vous réserver le meilleur accueil, il vous suffit de nous prévenir lors de l'achat de vos billets.

Source : [www.theatremontansier.com](http://www.theatremontansier.com)



Plan de la salle – sièges B14 et B16 retirés lorsqu'il y a un spectateur en fauteuil roulant. Source : [www.theatremontansier.com](http://www.theatremontansier.com)

Le site Web du Théâtre Montansier ne met pas au premier plan sa capacité d'accueil des personnes en situation de handicap. L'accès à l'entrée du théâtre pose déjà problème avec la nécessité de monter deux marches. On constate alors l'absence d'une passerelle afin de faciliter l'accès à la porte d'entrée de l'établissement. De plus, les portes étant relativement petites si les deux parties ne sont pas ouvertes, elles rendent difficiles l'entrée et l'autonomie des personnes à mobilité réduite. On y trouve cependant le pictogramme symbolisant l'« accueil handicapé », signifiant que le lieu dispose d'équipements adaptés. Lors de l'achat des billets, l'individu souffrant d'une situation handicapante peut spécifier son besoin, et l'équipe s'occupera de réajuster le lieu afin que le spectateur bénéficie du meilleur accueil : l'exemple le plus flagrant est le réaménagement des sièges de l'orchestre afin que les fauteuils roulants aient la place de s'y installer.

Néanmoins, il semble que cette mesure ne concerne que le public souffrant d'un handicap moteur. Existe-t-il ce même type de prévention pour les autres handicaps ? Il ne semble pas. D'ailleurs, le site Web révèle bien que le théâtre a besoin d'être prévenu en amont, et que la mise en place effective du lieu nécessite un aménagement antérieur à l'arrivée de ce public.

<sup>11</sup> *Ibid.*

D'après Mme Nicolardot, « *Le site Web doit en effet être accessible, et il faut même penser aux seniors qui ne sont pas forcément à l'aise avec internet. L'ergonomie du site fait donc l'objet d'efforts et de remises à jours très fréquentes* »<sup>12</sup>. Or il semblerait que le site du théâtre soit relativement complexe à déchiffrer. Certes vêtu d'un design attractif, le site internet n'est pas toujours explicite. Il peut être difficile de savoir où cliquer pour chercher une information, il faut par exemple trouver les petites flèches bleues en dessous des articles. Cette icône peut alors être difficilement déchiffrable par un public qui n'est pas à l'aise avec l'outil internet. Enfin, le site internet ne bénéficie d'aucune audiodescription.

### Accessibilité du site



Source : [www.78actu.fr](http://www.78actu.fr)

Aucun parking spécifique n'est attribué aux spectateurs. Il semble donc compliqué d'y accéder, surtout pour un public senior ou handicapé. Les spectateurs se garent généralement sur les places situées à droite du château. Les autobus laissent descendre leurs passagers devant l'entrée du théâtre. A cet endroit, les conducteurs peuvent stationner le temps de la dépose.

L'accès au site n'est donc pas favorisé par la présence d'un parking privé. Par ailleurs, l'itinéraire depuis le possible stationnement jusqu'au théâtre semble compliqué : pavés disjoints, légère pente depuis le château, marches pour entrer au théâtre.

### Accès

-  • Autoroute A13 Paris-Rouen sortie Versailles Château  
**Parking de la Place d'Armes (face au château, gratuit à partir de 19h30, à 5 minutes du Théâtre).**  
Parking du marché Notre-Dame (payant).
-  • SNCF : Paris Saint-Lazare terminus  
Versailles Rive Droite (à 10 minutes à pied)  
• SNCF : Paris Montparnasse, arrêt Versailles Chantiers  
puis bus Phébus ligne B, arrêt Réservoirs
-  • RER ligne C5, terminus  
Versailles Rive Gauche (à 10 minutes à pied)  
• RER ligne C7, direction Saint-Quentin-en-Yvelines  
arrêt Versailles Chantiers  
puis bus Phébus ligne B, arrêt Réservoirs
-  • Phébus ligne B, arrêt Réservoirs  
• Veolia ligne 1, arrêt Réservoirs  
• RATP ligne 171, arrêt Château de Versailles



Source : [www.ticketdream.com](http://www.ticketdream.com)

<sup>12</sup> Voir annexe 1

Il est donc incontestable que l'accès au théâtre pose problème sur divers aspects et ne respecte pas tous les articles définis dans l'arrêté du 1er août 2006<sup>13</sup>. Dès lors, nous pouvons dire qu'il manque un certain nombre d'aménagements spécifiques permettant l'accueil de ces publics. Il serait par exemple nécessaire d'avoir un système de plans inclinés mobiles ou fixes sur une partie des marches du perron à l'extérieur. De même une rampe serait appréciée pour le public senior ou en situation de handicap. Enfin, en sus de la nécessité d'installer un parking pour les spectateurs du théâtre, la mise en place d'une place consacrée aux véhicules transportant des personnes handicapées semble indispensable.

### *La signalétique*

Le signalement au sein de l'établissement est complexe, puisqu'il résulte d'une époque passée. Si l'accès aux différents balcons, pairs ou impairs, est signifié par des pancartes situées au-dessus des escaliers, la circulation dans le bâtiment a été modifiée depuis, et ceux-ci ne sont plus valides. Comme expliqué précédemment, la direction de l'établissement a mis en place un autre cheminement afin d'éviter les marches glissantes des voies principales. Néanmoins, il ne semble pas exister de signalement adapté aux besoins des personnes mal ou non-voyantes, ni mal ou non-entendantes, ayant un handicap moteur ou mental. Il serait alors intéressant de développer le système de pictogrammes, indiquant les différents lieux. S'il existe un symbole visuel pour le foyer, lieu de restauration, on pourrait mettre en place le pictogramme de la salle/scène, de la sortie, etc. De plus, les lumières pourraient être adaptées pour les personnes malvoyantes afin de leur indiquer par exemple où se situe l'accueil.

### *Les manques relevés*

Le Théâtre Montansier possède de nombreux manques à propos de la capacité d'accueil des publics empêchés et éloignés, bien qu'ils semblent moins marquants concernant ces derniers. Les années à venir devraient s'inscrire dans une réelle

---

<sup>13</sup> Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=5D222B1C63053562152266DC71FB5E89.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000000821682&dateTexte=20090902](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=5D222B1C63053562152266DC71FB5E89.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000000821682&dateTexte=20090902)

progression pour être aptes à ouvrir l'établissement à toute personne en situation de handicap. Si un travail certain a été mis en place pour permettre au public jeune d'appréhender et d'apprécier le théâtre, et si les prémices d'une ouverture au public en situation de handicap sont effectivement en cours, il semble qu'il reste un important travail à faire. En effet, tous les types de handicaps ne sont pas (ou très peu) pris en compte : handicap sensoriel, moteur ou mental. Pourtant, cela ne nécessiterait pas forcément des bouleversements dantesques au sein de l'établissement. La communication pourrait aussi être diffusée plus largement : le lieu pourrait ainsi être ouvert aux non-versaillais, et non-connaisseurs du milieu théâtral. Enfin, il existe essentiellement un manque cruel d'outils et de mesures pour offrir un accueil à ce public empêché. Qu'il soit strictement matériel, comme des rampes d'accès par exemple, ou de formation du personnel, le théâtre Montansier a un réel travail à entamer pour entrer dans les normes législatives.

### *Les améliorations envisageables*

Il serait avant tout envisageable pour l'extérieur du théâtre de, non seulement mettre en place une passerelle au niveau des premières marches, mais aussi de remplacer la porte d'entrée manuelle et peu large par une porte automatique qui permettrait non seulement une ouverture plus grande (et ne poserait donc pas de problème pour un fauteuil roulant ou une poussette) mais aussi un accès à l'entrée beaucoup plus facile pour tous les publics. Enfin, il semble indispensable de créer un emplacement pour les véhicules transportant des personnes en situation de handicap.

De plus, l'établissement pourrait créer et mettre à disposition un système d'audio-description pour les personnes aveugles ou malvoyantes afin de les intégrer au mieux au spectacle vivant.

Que ce soit pour les publics éloignés ou empêchés, le théâtre pourrait élargir son public en l'impliquant davantage. Outre le festival d'Orphée, il pourrait créer des rencontres avec les artistes et metteurs en scènes (avec un traducteur pour les personnes sourdes et malentendantes), des visites des coulisses et costumes (avec la possibilité de toucher pour les personnes aveugles ou malvoyantes), et des présentations simplifiées et adaptées à des publics éloignés ayant peu de connaissance théâtrale. De plus, certains spectacles ou activités peuvent encourager l'ouverture culturelle des publics handicapés psychiques.

Concernant l'accueil des publics spécifiques, il serait intéressant de proposer une formation du personnel, afin que l'accueil et la compréhension de ce public soit pris davantage en considération. Cette formation engendrerait l'apprentissage de la langue des signes, mais permettrait aussi une meilleure compréhension de la part du personnel envers ces publics spécifiques (notamment handicapés sensoriels, psychiques et moteurs).

En conclusion, malgré les débuts d'efforts mis en place par le théâtre Montansier, il est indispensable de prévoir des travaux d'amélioration pour l'accès des personnes à mobilité réduite dans l'enceinte de l'établissement (marches intérieurs et extérieurs, porte d'entrée, etc.) et de prendre en compte leur nécessité d'autonomie. L'établissement prend aussi peu en compte les autres types de handicap, que ce soit sensoriel ou psychique. Enfin, il est notable que l'institution culturelle tend à étendre ces actions envers les publics éloignés en proposant une certaine programmation et en mettant en place un projet envers les publics incarcérés. Il serait intéressant de poursuivre cette étude en se demandant pourquoi un tel retard existe-t-il dans la prise en compte de ces publics. La méconnaissance, le manque de volonté politique et/ou financier, ou encore les difficultés liées à l'architecture même du lieu seraient à analyser. Le théâtre Montansier a donc de nombreux efforts à fournir pour répondre à la démocratisation culturelle et aux normes législatives en vigueur aujourd'hui.

## Références

Festival(s) Orphée & Viva la vida 2016. Orphée Viva la vida [En ligne]. Consulté le 18/02/17. <http://orpheevivalavida.artsenfolies.org/>

Légifrance. « *Arrêté du 1 août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création* ».

Légifrance [En ligne]. Consulté le 19/02/17.

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=5D222B1C63053562152266DC71FB5E89.tpdjo12v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000000821682&dateTexte=20090902](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=5D222B1C63053562152266DC71FB5E89.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000000821682&dateTexte=20090902)

Orphée, « *Œuvres et Réalisations des Personnes Handicapées d'Expression Européenne* ».

Orphée Festival [En ligne]. Consulté le 18/02/17.

[https://www.orpheefestival.com/association\\_orphee.htm](https://www.orpheefestival.com/association_orphee.htm)

Théâtre Montansier. [En ligne]. Consulté le 12/02/17.

<http://www.theatremontansier.com/>

## Annexe 1 – Réponses de Marie Nicolardot (Accueil – Action culturelle)

**Pensez-vous tout d'abord que le théâtre soit adapté et prenne en compte les personnes en situation de handicap (sensoriel, moteur ou psychique)? Au niveau de l'accessibilité (pour les fauteuils roulants par exemple)? De l'autonomie? Des tarifs? De la circulation au sein de l'établissement? De l'éclairage et des couleurs (notamment pour les personnes malvoyantes)? Audiodescription? Autres..?**

En tant qu'établissement recevant du public (ERP) nous sommes tenus d'une part à des normes d'accessibilité.

D'autre part, il s'agit d'une véritable volonté d'être un théâtre ouvert à tous, en tant que théâtre de la ville, la notion de service public, sous-tendue par une vraie conviction personnelle, nous anime profondément. Cela se traduit concrètement pour les personnes à mobilité réduite par la possibilité d'accéder aux places du parterre du théâtre et d'être pris en compte de façon personnalisée, par un accueil de qualité.

Nous n'avons pas de tarif spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Pour les personnes malvoyantes nous n'avons pas d'installation spécifique.

Dans l'ensemble, notre théâtre est donc tout à fait accessible pour les PMR mais n'a pas la capacité d'adapter ses contraintes aux autres handicaps physiques (malvoyants, malentendants)

**Avez-vous une politique particulière mise en place pour les personnes en situation de handicap?**

**Si oui, laquelle? Quels dispositifs? Qu'en pensez-vous? Ces dispositifs prennent-ils en compte tout type de public en situation de handicap?**

**Si non, envisagez-vous différents dispositifs pour ce public dans les années à venir? Lesquels?**

En début de saison nous accueillons le festival Orphée, un festival théâtre et handicap qui mobilisent des artistes handicapés et s'adresse plus particulièrement au public en situation de handicap (tous types).

Notre politique sur l'ensemble de la saison se traduit tout d'abord par l'accueil de qualité que nous réservons à ce public (y compris le handicap mental).

Nous pensons que le théâtre est pour tous, que les artistes soient eux-mêmes en situation de handicap ou pas, et que ces personnes sont à tout moment les bienvenues. Nous sommes donc de façon concrètes en lien avec de nombreux centres qui viennent au théâtre dès que possible ou avec des individuels.

Nous souhaitons intensifier ce qui est déjà présent.

**Avez-vous une demande particulière de ces personnes quant à l'accès au lieu ou à l'installation d'équipements spécifiques et adaptés? Ressentez-vous le besoin de mettre en place de nouveaux dispositifs?**

En ce qui concerne les PMR nous leur demandons de nous informer en amont de leur venue en se signalant tout simplement lors de leur réservation pour anticiper leur accueil.

Les autres dispositifs ne sont pas sollicités aussi nous ne ressentons pas de réels besoins de nouveautés.

**Le festival d'Orphée a été créé au Théâtre Montansier, considérez-vous que cela a été un événement pionnier pour l'accueil des personnes handicapées dans le milieu du théâtre?**

Le festival Orphée a eu une bonne visibilité et permis la rencontre d'un public et de propositions originales.

La limite de ce projet consiste dans le fait qu'il propose en quelque sorte du théâtre par des personnes handicapées pour des personnes handicapées, c'est du moins ce que nous constatons dans l'évolution du public. Ce n'est pas ma conception de l'art, qui est pour moi un langage universel. Nous pouvons parler du handicap dans des pièces qui rassemblent plus comme nous le faisons par ailleurs par le biais de pièces au cours de notre saison (par exemple cette année, la pièce Ensemble)

**Mettez-vous en place des actions dans le but d'intervenir auprès des personnes hospitalisées ou incarcérées?**

En ce qui concerne les personnes incarcérées, nous n'avons pas encore concrétisés nos projets mais il y en a en cours.

En ce qui concerne les personnes hospitalisées, je parlerai plus des jeunes en établissement spécialisés avec qui nous travaillons autour des pièces qu'ils viennent voir au théâtre. Nous proposons aussi des visites du théâtre, en fonction des contraintes physiques de chacun.

**Concernant les publics éloignés (socialement, géographiquement ou culturellement), proposez-vous une programmation particulière? Des rencontres avec les artistes? Comment essayez-vous de les attirer au théâtre?**

Nous n'avons pas de programmation particulière! En revanche, notre communication peut s'orienter sur un spectacle plutôt qu'un autre pour aller à la rencontre d'un public peu habitué. Nous essayons de mener des actions en partenariat avec la ville pour établir un contact personnel, par le biais des maisons de quartier par exemple et ainsi casser des aprioris possibles.

**Il semble que le Théâtre possède une offre riche pour le jeune public, pourquoi ? Quels sont les moyens mis en œuvre ? Pensez-vous que cela fonctionne ?**

Le théâtre doit proposer des spectacles à toutes les tranches d'âge, c'est une exigence très importante que nous avons pour être en mesure d'apporter à chaque public ce qu'il est en droit d'attendre.

Il n'y a pas de moyens particuliers pour cela ; lors du choix de programmation le seul critère est celui de la qualité du spectacle et de la cohérence interne de notre programmation (avoir des spectacles pour tous les âges, un peu de musical, de visuel, etc... )

Nous sommes en lien étroit avec les établissements scolaires du territoire, non seulement Versailles mais l'ensemble des Yvelines, voire au-delà. Nous travaillons aussi avec les maisons de quartier et autres associations.

**Portez-vous une attention particulière pour que votre site web soit accessible à ces publics spécifiques? (lisibilité, clarté,...)**

Le site Web doit en effet être accessible, et il faut même penser aux seniors qui ne sont pas forcément à l'aise avec internet. L'ergonomie du site fait donc l'objet d'efforts et de remises à jours très fréquentes!

Voilà, j'espère que mes réponses ont été suffisamment développées. Je pense que le message que nous portons est avant tout celui de rendre la culture accessible d'abord par la qualité propre des propositions et que par conséquent nous diffusons auprès du plus grand nombre en raison même de cet intérêt objectif. Et ainsi cela rassemble. Je n'ai donc pas répondu de façon démagogique comme on le fait trop souvent dès que l'on s'empare du thème du handicap. Le connaissant bien moi-même, je suis convaincue qu'en effet il faut prendre les moyens d'aller vers tous ces publics empêchés mais qu'on ne doit pas instrumentaliser les gens pour se donner bonne conscience! Sinon on verse très vite dans des choses pathétiques!!